
Le débat sur la Turquie en France La mise à jour des élections européennes de 2009

Alain Chenal

Janvier 2010



L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux. L'Ifri associe, à travers ses études et ses débats, et dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et économiques, chercheurs et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent
que la responsabilité de l'auteur.*

Le programme Turquie contemporaine est soutenu par :



ISBN : 978-2-86592-654-1
© Tous droits réservés, Ifri, 2010

IFRI
27 RUE DE LA PROCESSION
75740 PARIS CEDEX 15 - FRANCE
TÉL. : 33 (0)1 40 61 60 00
FAX: 33 (0)1 40 61 60 60
Email : ifri@ifri.org

IFRI-BRUXELLES
RUE MARIE-THÉRÈSE, 21
1000 - BRUXELLES, BELGIQUE
TÉL. : 00 + (32) 2 238 51 10
Email : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : ifri.org

Les « Notes franco-turques »

Le programme Turquie contemporaine de l'Ifri s'efforce d'encourager régulièrement le dialogue franco-turc sur des thématiques d'intérêt commun.

Dans cet esprit, et en lien avec la Saison de la Turquie en France, l'Ifri publie une série spécifique de « Notes franco-turques ». Rédigées par des experts français et turcs, elles sont destinées à fournir quelques éléments d'éclairage de fond sur les déterminants de la relation bilatérale.

Édition : Dorothee Schmid

Assistante d'édition : Nur Bolat

Avant-propos

C'est avec la campagne du référendum sur le Traité constitutionnel européen du printemps 2005 que la Turquie est devenue un motif récurrent du débat politique interne français. Si la question de l'adhésion constitue un sujet de discussion en soi, on constate également que l'évocation de la Turquie permet de toucher à d'autres points politiques sensibles en France, suscitant des controverses qui vont au-delà du clivage gauche/droite. Alain Chenal étudie dans cet article l'évolution du débat lors de la campagne pour les élections européennes de juin 2009.

Dorothee Schmid, Responsable programme « Turquie contemporaine », Ifri

Table des matières

INTRODUCTION	4
DES POSITIONS QUI SE DESSINENT AU FIL DES ANS	5
UN ARGUMENTAIRE SIMPLISTE, REPETE AD NAUSEAM DEPUIS 2002 : « LA TURQUIE N'EST PAS EUROPEENNE ! »	8
NOUVELLES VARIATIONS SUR LES MEMES THEMES LORS DE L'ELECTION EUROPEENNE DE 2009.....	11
À droite, le rejet est explicite et brutal.....	11
La détermination renforcée de l'UMP : « car l'opinion n'en veut pas ! »	12
Palette de nuances et profil bas à gauche.....	13
LES EMBARRAS « TURQUESQUES » DU PRESIDENT.....	15
Des ministres souvent plus nuancés	15
Des Européens profondément divisés	16
L'ami américain décomplexé.....	17
Des Turcs obstinés	17
CONCLUSION.....	19

Introduction

La question des relations entre la Turquie et le Marché commun, puis celle de son adhésion à l'Union européenne, est posée depuis 1963. Depuis lors, elle a fait l'objet d'innombrables études, réflexions, déclarations, parfois de débats, sans jamais véritablement enflammer les médias ou l'opinion publique, jusqu'en 2002. Un corps de prises de position diplomatiques, plus ou moins feutrées, s'est ainsi progressivement constitué au fil des années, dans une relative discrétion. Quel est donc ce corps de réflexions ? Pourquoi et comment le débat a-t-il surgi au niveau du grand public à partir de la fin 2002 ? Celui qui a marqué l'élection européenne de 2009 n'est-il qu'un simple ressassement du débat précédent qui s'était cristallisé autour de la « Constitution » européenne ? Comment se pose la question turque aujourd'hui pour Paris ?

Des positions qui se dessinent au fil des ans

Lorsque la guerre froide redessine la carte du monde, au lendemain de la seconde guerre mondiale, les dirigeants turcs, évoluant vers le conservatisme, choisissent délibérément non pas le neutralisme, mais le camp des démocraties occidentales. Et c'est donc tout naturellement que la Turquie trouve sa place au sein du *Conseil de l'Europe* en 1949, et dans l'*Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord* (OTAN) le 18 février 1952, puis au sein de l'*Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe* (OSCE). Parallèlement avec la Grèce, la Turquie conclut le 12 septembre 1963 avec les Communautés Européennes un *accord d'association* qui entre en vigueur dès le 1^{er} décembre 1964 et prévoit des phases précises, y compris la mise en place d'une union douanière, débouchant explicitement sur la perspective de l'adhésion (article 28).

En France, le débat est au départ limité à des cercles restreints. Lorsqu'il s'agit de déclarations publiques sur la Turquie et la candidature turque, l'opportunisme semble être la règle ; les prises de position ont tendance à instrumentaliser la Turquie, plutôt qu'à l'examiner pour elle-même. Pour les personnalités politiques proches de l'OTAN, particulièrement soignées par la diplomatie turque, c'est un partenaire à valoriser, alors même que la classe politique française continue majoritairement à se sentir proche de la Grèce. Pour les compagnons de route du Pacte de Varsovie, l'évocation du régime d'Ankara et des coups d'État militaires sert opportunément de repoussoir lors de chaque crise à Prague ou Varsovie. Ankara paie pour Dubcek et Jaruzelski, Nazim Hikmet rejoint Pablo Neruda au panthéon des Fêtes de l'Huma. Les libéraux conséquents, comme Raymond Barre, vantent la Turquie lors de chaque réunion de Davos, tout en ronchonnant contre les groupes de pression. La diplomatie française abrite de son côté une vieille tradition de proximité avec la puissance européenne et régionale qu'est la Turquie, illustrée par la question du Vilayet d'Alexandrette et cultivée par des personnalités comme Maurice Couve de Murville. La diplomatie turque, remarquablement francophone, y répond volontiers. Mais le débat touche rarement l'opinion publique.

Deux présidents de la République se sont montrés particulièrement proches de la Grèce. Certains militants ont sans doute l'impression de revivre aux côtés des Grecs l'exaltation des années 1830. Valéry Giscard d'Estaing soutient ainsi fermement la position grecque au Conseil de Sécurité lors de la crise chypriote de

l'été 1974, comme dans sa crise avec l'OTAN (septembre 1974-octobre 1980), et c'est son avion personnel qui ramène à Athènes son ami Constantin Caramanlis, en exil en France depuis 1963. Il obtient et parraine d'enthousiasme l'entrée anticipée de ce pays dans l'Union européenne, dès le 1^{er} janvier 1981. Rappelons que l'adhésion de la Grèce ne se profilait théoriquement que pour 1984, selon l'accord d'association de 1963, et qu'on évoquait le plus souvent une négociation globale et l'adhésion groupée des trois jeunes démocraties de Lisbonne, Madrid et Athènes.

François Mitterrand, qui compte de nombreux amis en Grèce, s'y rend fréquemment, et demande d'ailleurs à Mikis Theodorakis de composer l'hymne « officiel » du PS, *Changer la vie, ici et maintenant*, lancé au congrès de Nantes en 1977. La quasi-concordance des victoires du PS et du PASOK, en 1981, va encore renforcer ce sentiment de proximité. En 1984, le Premier ministre grec Andreas Papandreou s'entremet entre la France et la Libye en conflit au Tchad, et organise en Crète un sommet discret entre François Mitterrand et Moammar Qaddhafi, qui ne débouche sur aucun résultat substantiel. Le président français aura alors le sentiment de payer cher cette confiance. De façon générale, les gouvernements de gauche voient donc en la Turquie une sinistre dictature de droite, et le PCF ne manque jamais de lancer une campagne contre Ankara, dictature de l'OTAN, dès qu'on met en accusation celles du Pacte de Varsovie.

Les années 1980 sont d'abord des années de tension forte entre Paris et Ankara. Les actions terroristes de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) frappe à plusieurs reprises des diplomates et des intérêts turcs en France. La cause kurde enflamme les cœurs : le premier festival de Cannes « de gauche » décerne en mai 1982 sa palme d'or à *Yol*, de Yilmaz Güney, et le gouvernement soutient financièrement la création de l'Institut Kurde de Paris. La tension ne cesse de monter, désastreuse à tous égards, notamment pour la France et ses entreprises. La France doit réagir.

En 1984, François Mitterrand charge un diplomate expérimenté, Étienne Manach, d'une mission pour préparer l'amélioration indispensable. En quelques années, la situation va changer considérablement. La diplomatie française, active, n'hésite pas à tirer profit de certaines périodes de tension entre la Turquie et l'Allemagne pour faire avancer ses intérêts. Les Français ont de la Turquie, devenue une destination touristique majeure, une image plus positive. Les sociétés françaises deviennent l'un des tout premiers partenaires des privatisations turques. Le rôle prometteur, sans doute excessif, prêté au dynamisme turc en Asie centrale après la fin de l'Union soviétique, renforce encore cet intérêt pour le marché turc, jugé prometteur. Les échanges intellectuels se multiplient. En avril 1992, une importante visite d'État du président français en Turquie, au cours de laquelle est signé l'accord de fondation de l'Université francophone de Galatasaray, démontre l'excellence

reconquête de ces relations, qui ne seront plus guère troublées que par des frictions passagères.

On voit ainsi, en dehors du clivage droite/gauche, se constituer une « troisième » position favorable de la France officielle. Les autorités gouvernementales françaises poursuivent au fil des années la politique de rapprochement avec la Turquie, au point d'être considérées comme l'un de ses meilleurs alliés en Europe. Ce qui n'empêche pas des moments de forte tension, comme lorsque le Parlement français adopte en janvier 2001 une loi « reconnaissant publiquement le génocide arménien », et quelques fâcheries avec l'armée turque. Des hommes d'État de droite, comme Raymond Barre, Alain Juppé, Hervé de Charrette, Philippe Séguin, récusent la thèse du club chrétien, soutenue implicitement par beaucoup des leurs quand ils ne sont pas au gouvernement. Et le président Chirac confirme au plus fort de la polémique qu'il ne voit pas « pourquoi la Turquie n'aurait pas sa place en Europe »¹. C'est chez lui une position durable², qui se double d'une très grande attention aux revendications arméniennes³. Droite et gauche semblent s'opposer de concert à la mention de « racines chrétiennes de l'Europe » dans le texte de la future « Constitution » en cours de négociation. Cette sorte de continuité et d'autonomie de la diplomatie française, par rapport aux positions des forces politiques, notamment dans le contexte d'une droite majoritaire, opposée à l'adhésion turque, donne alors l'impression que ce sujet relève d'une sorte de « vision d'État », qui tiendrait peu compte des déclarations partisans et du sentiment supposé de l'opinion.

La Turquie dépose formellement sa candidature pour adhérer à la Communauté économique européenne (CEE) le 14 avril 1987. Le débat sur cette candidature peut-il être durablement évité ? Cela a été longtemps possible grâce au verrou grec, qui permet à la France de se donner sans risque le beau rôle. Paris pouvait gagner sur tous les tableaux, dire aux Turcs qu'il leur était favorable (à nous les contrats !) et dormir tranquille en sachant que la Grèce ne laisserait pas la question se poser (à nous les électeurs !). La nouvelle politique de rapprochement gréco-turc initiée par deux ministres des Affaires étrangères, Iorgos Papandreu et Ismaïl Cem, fortement appuyés en ce sens par des États-Unis impatients de voir Ankara rejoindre la CEE, vont finalement priver le pouvoir français d'un alibi commode. Plus la perspective d'une adhésion devient crédible, plus ses opposants en prennent le risque au sérieux, plus les « politiques » se sentent tenus de s'exprimer : la droite majoritairement hostile, la gauche intellectuellement très partagée, alors que la diplomatie de l'État français ne cesse d'émettre des signaux positifs. Et c'est à ce moment qu'intervient Valéry Giscard d'Estaing, posant (figeant) durablement le 9 novembre 2002, dans un fracassant entretien accordé au quotidien *Le Monde*, les termes du débat⁴.

Un argumentaire simpliste, répété *ad nauseam* depuis 2002 : « la Turquie n'est pas européenne ! »

Ce qui frappe, lorsqu'on jette un regard rétrospectif sur ce débat, c'est que les termes en ont très peu changé depuis le début. Il s'organise autour d'une double affirmation : *la Turquie n'est européenne ni par la géographie, ni par l'histoire*, à laquelle s'ajoute un silence majeur sur l'immigration turque en France. Les adversaires de la Turquie européenne reprennent sans se lasser cet argumentaire péremptoire et ce sont eux qui ont pris l'initiative. Les partisans de la candidature turque, à de rares exceptions près, semblent sur la défensive, et argumentent dans la demi-teinte ou le clair-obscur : la perspective de l'adhésion est lointaine, conditionnelle, incertaine, mais on ne saurait préjuger des négociations en cours, alors que l'Europe a à maintes reprises solennellement engagé sa parole. Au *Non* brutal et définitif répond poliment la *Bonne Foi*.

Certains événements ultérieurs auraient pu enrichir ou faire évoluer le débat. Ce ne fut finalement guère le cas. À l'unisson de la grande majorité des autres opinions publiques européennes, l'opinion turque manifeste ainsi massivement en 2003 contre les projets de guerre américaine en Iraq. À la surprise des stratèges de Washington, la Grande Assemblée nationale turque inflige, contre la position officielle du gouvernement, un sérieux camouflet à son grand allié en refusant le 1^{er} mars 2003 aux troupes américaines le droit de passage sur le sol turc, pourtant assorti de la promesse d'une aide financière de plus de 20 milliards de dollars : après tant d'années de fidèle amitié, « le cave se rebiffe ». Les troupes américaines réembarquent, les généraux modifient leur calendrier. Ces faits mettent clairement en évidence le rôle stratégique de ce pays clé qu'est la Turquie. Tout au plus en déduira-t-on en France que l'élargissement étendrait dangereusement les frontières de l'Union jusqu'aux confins d'une zone de crise permanente. Passé l'été 2003, la question de la laïcité et du voile en France convoque à nouveau dans le débat la Turquie, exemple de « laïcité » pour les uns, « cheval de Troie »⁵ de l'islamisme pour les autres. Mais cet argument ne sera véritablement développé que dans la campagne de 2009.

Ainsi, c'est l'hypocrite argument géographique qui donne le ton et sera repris tel quel en 2009. Certains, sachant combien l'Histoire est chose complexe et relative, hésitent à s'aventurer sur ce

terrain. Mais la géographie, c'est du sûr, de l'objectif : cela correspond à des continents, marqués dans les livres scolaires par des à-plats de couleurs différentes, séparés par des frontières surlignées en noir. La planète ne peut que correspondre à sa représentation par les inspecteurs d'académie ! Le malheur est que cet argument « objectif » ne tient pas la réflexion : les historiens nous rappellent que le concept de frontière de l'Europe est relatif, et combien la frontière orientale imaginée à l'Europe a varié au cours des siècles, Volga, Don, monts Oural, Caucase, sans parler de la vision des Habsbourg, pour qui Budapest était la porte de l'Orient. Le débat existe même parmi les géographes, et le Festival de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges, la grande rencontre annuelle des géographes dans notre pays, choisit pour thème de sa 9^e édition en 1998 « *L'Europe, un continent à géométrie variable* ». Notons aussi que les utilisateurs de l'argument géographique ne s'interrogent pas sur la conception qu'en a le Conseil de l'Europe, ou ce qui peut bien rattacher Chypre à un continuum impitoyablement interrompu au Bosphore. Non, la géographie ressemble bien à un faux nez.

Certains ajoutent que la Turquie n'est européenne, ni par l'histoire, ni par la géographie, « *ni par les valeurs* »⁶, et la formule revient de plus en plus fréquemment au fil des années. S'agirait-il des valeurs que proclame la République de Turquie, qui se réclame de Rousseau, du jacobinisme, de la démocratie, de la laïcité ? Non, il faut apparemment entendre ici héritage, patrimoine, bref, religion. On touche enfin au cœur du problème : la frontière absolue dont il s'agit est une « *barrière culturelle et historique* »⁷. Un pays massivement musulman ne saurait être européen, l'Europe est, selon la formule, souvent reprise, de l'ancien chancelier Kohl, un « club chrétien », elle doit rester circonscrite dans un périmètre chrétien. Cette position semble dominante dans la droite française, elle est revendiquée comme telle par l'UDF et ses successeurs. C'est ainsi que ce parti, mal à l'aise avec l'affaiblissement des convictions européennes du Parti Populaire Européen, hésite pourtant à rejoindre au Parlement européen le groupe des Libéraux, "dont il ne partage pas les valeurs de laïcité [...] et car l'UDF n'est pas d'accord pour intégrer la Turquie à l'Union »⁸.

La troisième caractéristique des prises de position françaises hostiles à la Turquie dans l'Union, c'est la place étonnamment réduite qu'y tient la question de *l'immigration turque*, surtout si on compare ces campagnes à celles qui se déroulent dans d'autres pays européens. En Autriche, en Allemagne, aux Pays-Bas, le rejet de la Turquie s'appuie massivement sur l'expérience supposée négative de communautés turques repliées sur elles-mêmes et incapables de s'intégrer, notamment par l'apprentissage de la langue. Mille et un faits divers, plus ou moins avérés ou fantasmés, nourrissent ces campagnes, rythmant l'islamophobie montante des opinions. En France, de tels reproches ne sont quasiment jamais adressés à la population turque. L'opinion xénophobe, pour des raisons historiques évidentes, se focalise sur les populations originaires du Maghreb, du

monde arabe et d'Afrique noire. La communauté turque de France semble discrète, voire invisible, ses membres sont considérés comme travailleurs, disciplinés, « pris en mains » communautairement et pour tout dire sans grands problèmes. C'est là un intéressant paradoxe, puisque ce qui lui est vivement reproché à Rotterdam ou à Berlin ferait son immunité en France, contrastant avec les revendications et l'exigence légitime d'égalité citoyenne de nos compatriotes d'origine arabe ou africaine.

Nouvelles variations sur les mêmes thèmes lors de l'élection européenne de 2009

Pour essayer de présenter un tableau aussi objectif que possible du débat lors de la campagne pour les dernières élections européennes en France, on prendra comme base de référence les proclamations de foi envoyées par chacune des listes au domicile de chaque électeur, la région Île-de-France pouvant valablement servir de référence. Cinq listes font clairement et fortement mention de la Turquie, à chaque fois dans un sens totalement négatif, les autres l'ignorent. En raison de son poids décisif, il faut analyser à part la position de l'UMP.

À droite, le rejet est explicite et brutal

Il n'y a là aucune surprise, on reste dans le fond de commerce habituel des partis de la droite dure, qui retournent aisément à leurs tristes tropismes. La Turquie devient l'emblème de l'Europe qu'ils refusent. Parmi ses treize exigences, le Front National demande ainsi à ses électeurs : « *Exigez avec nous... une Europe sans la Turquie* ». Le Centre national des indépendants et paysans (CNI), qui se présente comme « la droite rebelle », conclut sa proclamation de foi de la façon suivante : « *...Nos racines sont judéo-chrétiennes et notre culture celle des droits de l'homme. Nous disons non à tous les communautarismes. Nous refusons l'entrée de pays, tels que la Turquie, qui ne partagent ni nos racines ni nos valeurs...* ». La liste Libertas, qui regroupe le parti de Philippe de Villiers et le mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CNPT), dirigé par Frédéric Nihous, met au premier rang de son programme « *une Europe des Nations, vraiment européenne, sans la Turquie* ». Et cela alors même que l'homme d'affaires irlandais Declan Ganley, inspirateur européen de ces listes, en libéral et atlantiste conséquent, est expressément favorable à l'adhésion turque. La liste souverainiste conduite par Nicolas Dupont-Aignan est encore plus précise : « *Ils cèdent devant la Turquie. Malgré ses discours, Nicolas Sarkozy, depuis 2007, a donné l'accord de la France pour l'ouverture à Bruxelles de huit chapitres de la négociation de la Turquie. Rompons les négociations avec la Turquie et proposons-lui un partenariat simple comme avec la*

Russie. Rétablissons le referendum obligatoire pour toute nouvelle adhésion ».

Le second point commun entre ces partis est qu'ils se présentent comme les seuls opposants authentiques au péril turc, car Nicolas Sarkozy s'est refusé à bloquer l'ensemble des négociations en cours, ce qui selon eux permettrait de l'accuser de mener double jeu. Pour Philippe de Villiers, le Président de la République nous endort en « *jouant de la flûte turque* ». Jean-Marie Le Pen, pour tenter de récupérer des électeurs partis depuis 2007 dans le giron sarkozyste, le décrit comme un « *fiéffé menteur* », soulignant que « *nous, on ne vous a jamais menti, jamais trahis* ».

Parmi les opposants à l'adhésion turque, il faut faire au MODEM une place à part. Ce mouvement n'a jamais caché, comme l'UDF, son opposition à l'adhésion, qui est une position constante. Ses candidats les plus en vue, comme Jean-François Kahn, la rappellent au fil de la campagne. « *Il est primordial de fixer des frontières, car l'Union ne peut que perdre en force ce qu'elle gagnerait en étendue. En revanche, nous défendons, bien sûr, l'idée de proposer à nos voisins proches (Turquie, Ukraine), dont l'adhésion ne peut être acceptée, car elle rendrait impossible la construction de l'union politique, économique et sociale, que nous appelons de nos vœux, un véritable et grand statut de partenariat...* » Cependant, la question de la Turquie ne figure pas, contrairement aux partis cités plus haut, dans la profession de foi électorale du MODEM, comme si ce parti répugnait à la dimension par trop démagogique de l'épouvantail turc. L'UMP n'aura pas ces pudeurs...

La détermination renforcée de l'UMP : « car l'opinion n'en veut pas ! »

L'UMP mérite d'être abordée à part en raison tout d'abord de son poids politique décisif, mais aussi de la façon dont elle a progressivement fait du sujet turc une question centrale en période électorale. Le 13 janvier 2005, Nicolas Sarkozy, devenu président du parti fondé par Jacques Chirac, annonce qu'il va soumettre à l'ensemble des cadres du parti la question turque. *Le Monde* titre le lendemain sur trois colonnes à la une : « *Turquie, immigration : Sarkozy défie Chirac* », accompagnant le papier d'une savoureuse caricature de Plantu sur le retour d'Iznogoud plantant deux poignards dans le dos du président, vêtu du drapeau turc⁹. Dans sa première intervention dans le cadre de la campagne européenne, une « réunion républicaine » à Nîmes le 5 mai 2009, le président rappelle que la Turquie « *n'a pas vocation à devenir membre de l'Union européenne [...] Mais la Turquie, partageant avec l'Europe une part de destinée commune, a vocation à construire (avec elle) une relation privilégiée* »¹⁰. La ligne est fixée et tous les dirigeants du parti vont la relayer, à commencer par Xavier Bertrand : « *L'UMP dira toujours*

non à la Turquie. Ça vaut la peine de voter pour des candidats qui vont s'engager pour dire non à la Turquie, aujourd'hui, demain et après-demain »¹¹. Outre les arguments traditionnels sur les frontières de l'Europe, ou la nécessité de fixer des limites au processus d'élargissement, les cadres de l'UMP invoquent régulièrement des sondages, qui feraient état de l'opposition majoritaire de l'opinion française à cette adhésion. Dans aucun autre parti le recours à l'opinion, traduite par les sondages, n'est aussi constant et explicite. La proximité des élections conduit d'ailleurs le président à relancer aussi le débat voisin sur l'identité nationale, appuyé par son ministre Éric Besson. Si certaines personnalités se font plutôt discrètes sur le sujet, d'autres y vont de bon cœur. Le ministre Patrick Devedjian déclare par exemple dans une émission de télévision que « *c'est une honte de négocier avec un État qui occupe 38 % d'un pays européen* »¹².

Appuyés sur cette certitude, les orateurs de l'UMP ne manquent pas de sommer leurs adversaires, et en premier lieu le PS, de « *tenir un discours de vérité* »¹³. Ils n'ont pas tort, car la position des partis de gauche n'est pas unanime et reste parfois dans le flou.

Palette de nuances et profil bas à gauche

Malgré quelques tentatives individuelles¹⁴, il est difficile de trouver à gauche un non explicite à la Turquie. En règle générale, les formations politiques ne font pas de cette question un point de débat majeur. Toutefois, dépassant le raisonnement unilatéral, elles expriment plus d'attention à la fois à l'effet bénéfique que l'adhésion apporterait à la Turquie, et aux bénéfices qu'en retirerait pour sa part l'Union européenne, notamment dans sa relation avec le monde musulman. Elles valorisent massivement l'idée d'un « modèle turc », un État musulman laïc. La jeune porte-parole de *Lutte Ouvrière*, Nathalie Arthaud, exprime un oui clair et net¹⁵, dans l'espoir d'améliorer la condition des travailleurs turcs, et par refus explicite de l'Europe-forteresse. Mais le dirigeant qui s'exprime sur ce sujet avec le plus de chaleur et de précision est le chef de la campagne d'*Europe-Ecologie*, Daniel Cohn-Bendit, qui exprime un « *soutien de principe aux négociations et à terme à l'adhésion* » et caresse et relaie ce qu'il appelle « *le rêve du Bosphore* »¹⁶. Le parti communiste, partie prenante du Front de Gauche lors de la campagne des Européennes, se dit plutôt favorable à l'adhésion, alors que le Nouveau Parti Anticapitaliste déclare prudemment que c'est au peuple turc de décider¹⁷. Position de principe favorable aussi chez le radical de gauche *Jean-Michel Baylet*, pour qui l'intégration est « *une obligation, si l'on souhaite que la démocratie se fortifie dans ce grand pays musulman et moderne* »¹⁸.

Quand aux socialistes, ils adoptent trois attitudes : silence pudique, non au non et oui chaleureux. Les voix les plus audibles

sont celles de quelques personnalités qui s'engagent et argumentent en faveur du bénéfice mutuel de l'adhésion, pour la Turquie et le peuple turc et pour la puissance de l'Union. C'est ce que développe l'ancien Premier ministre Michel Rocard, de livre en colloque, et de tribune en débat, sur fond, il faut le dire, de pessimisme concernant la construction européenne¹⁹. Cette approbation argumentée et raisonnée est aussi celle de l'ancien ministre des Affaires européennes Pierre Moscovici²⁰. Cependant, la position dominante chez les socialistes est le refus d'un non de principe, « *totalelement irresponsable* » (Vincent Peillon)²¹, qui n'est qu'un nouveau recours au « *discours de la peur* » (Martine Aubry)²², même si la « *priorité est d'abord de consolider l'Union* » (Henri Weber)²³. Tous se rejoignent, de Jacques Delors à Benoît Hamon, sur l'idée qu'il faut laisser la négociation aller jusqu'à son terme sans préjuger du résultat final. En ce domaine, élégant Bartleby, Hubert Védrine, que l'on sait très sceptique sur la possibilité de nouveaux progrès de l'UE, estime qu'il aurait été « *plus honnête* » de ne pas ouvrir ce dossier, mais qu'il est désormais « *impossible et incorrect de changer les règles du jeu en cours de route* »²⁴.

Cette position nuancée, plus réaliste qu'enthousiaste, mesurant l'ampleur du chemin déjà parcouru, les avantages mutuels, mais aussi les difficultés et les risques, fait davantage appel à la rationalité qu'à la démagogie, à l'analyse rationnelle qu'aux effets de tribune, et trouve de nombreux répondants chez les analystes. « *Laissons les options ouvertes, plutôt que de fixer aujourd'hui les frontières de l'Union* »²⁵.

Les embarras « turquesques » du président

Empruntée à une tribune publiée le 19 mai par Nedim Gürsel dans *Libération*²⁶, la formule souligne combien la question de la Turquie paraît depuis des mois être un irritant petit caillou dans la chaussure du président français. Les messages contradictoires n'ont guère cessé, comme cette « Saison de la Turquie en France » lancée à l'été 2009, peu après que l'on ait annoncé la suppression de la rédaction en langue turque de Radio France Internationale, fleuron de l'audiovisuel extérieur de la France²⁷.

Des ministres souvent plus nuancés

Les dirigeants de l'UMP en campagne n'ont certes pas d'états d'âme. Les personnalités gouvernementales en ont parfois. Bruno Le Maire, secrétaire d'État aux affaires européennes, interrogé sur France Inter le 14 avril, développe à l'antenne la position officielle de la France (nous ne rejetons pas la Turquie, mais son adhésion ne correspond pas à l'idée que nous nous faisons de l'Union européenne), puis, conduit à donner un avis plus personnel, déclare de façon un peu entortillée que « *Bruno Le Maire estime que l'adhésion de la Turquie aujourd'hui n'est pas une chose envisageable* ». Son successeur Pierre Lellouche, connu pour son engagement en faveur de la Turquie²⁸, propose lors de la Conférence annuelle des ambassadeurs de mener une « *réflexion constructive* » pour « *éviter une crise ouverte* » et s'appuie sur la négociation en cours des 30 chapitres compatibles avec une issue alternative à l'adhésion. Dès la nomination de Pierre Lellouche, le député souverainiste Nicolas Dupont-Aignan s'était d'ailleurs précipité pour poser une question au gouvernement sur cette contradiction²⁹.

Le ministre de la Culture Frédéric Mitterrand manifeste dès sa prise de fonction tout l'attachement qu'il porte à l'Empire ottoman³⁰. Quand à Bernard Kouchner, attaché à défendre l'image de son intransigeante sincérité, il explique sur RTL le 7 avril qu'il a toujours été favorable à l'adhésion turque, mais qu'il a justement changé d'avis le samedi précédent lors du sommet de l'OTAN, « *parce qu'il a été choqué par la pression exercée par la Turquie* » contre le choix de l'ancien Premier ministre danois Anders Fogg Rasmussen comme

futur secrétaire général de l'Alliance. De même que Paris vaut bien une messe, il semble qu'un portefeuille vaut bien une croisade.

On avait déjà eu un avant-goût de ces réticences diplomatiques lors de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008. Craignant en 2005 pour l'issue du référendum sur la « constitution » européenne, le président Chirac avait tenté de désamorcer l'argument turc en faisant adopter le 1^{er} mars une loi constitutionnelle rendant le référendum obligatoire en France pour ratifier les adhésions postérieures à la Roumanie, la Bulgarie et la Croatie. Il liait ainsi les mains de ses successeurs pour le prix d'une habileté à courte vue. Le toilettage complet de la Constitution française promis par le président Sarkozy parut à beaucoup l'occasion rêvée de se débarrasser de ce choquant *veto* français, capable d'isoler notre pays. Espoir vain : le nouveau texte constitutionnel, promulgué le 23 juillet 2008, comporte un article 88-5 prévoyant une consultation référendaire, qui ne peut être contournée qu'à de lourdes conditions de majorité. Autant dire que le texte introduit *de facto* une discrimination politique entre la Turquie, soumise au *veto* éventuel de l'opinion française, et l'Islande, qui pourra être accueillie par un vote parlementaire...

Des Européens profondément divisés

Hors des frontières françaises, on pense parfois différemment. Les antagonismes européens se renforcent ainsi progressivement sur la question de l'adhésion turque, sujet sur lequel la majorité des gouvernements européens ont pris une position favorable. La France va alors vivre certaines déclarations d'autres États membres comme des « mauvaises manières ». Quelque peu malmenée par Paris, la présidence tchèque du printemps 2009 déclare haut et fort son attachement à la candidature turque. Il en va de même de l'Espagne et de l'Italie. Succédant à la République tchèque, la Suède le réaffirme au plus haut niveau, lors du voyage de son Premier ministre à Ankara (21 avril) ; le ministre des Affaires étrangères Carl Bildt le confirme avec force au *Figaro* (25 mai)³¹, au point que le président français piqué au vif annule sa visite prévue en Suède le 2 juin. Quelques jours après un sommet franco-britannique sans nuages à Evian (6 juillet), le brillant chef de la diplomatie britannique, David Miliband, revient sur le sujet dans une tribune donnée au *Monde* (15 juillet)³², rappelant à quel point la Turquie est, non pas une menace, mais une chance pour l'Europe...

Et c'est finalement Angela Merkel, souvent moquée en début de quinquennat, et de recherche d'un axe franco-britannique, qui va sortir la France de l'isolement. Elle aussi en campagne, la chancelière évoque de plus en plus la « *vision commune* » franco-allemande sur ce sujet, laissant entendre qu'être pour l'entrée de la Turquie reviendrait à être contre l'Europe. À l'occasion de plusieurs

rencontres, les deux dirigeants déclarent ensemble leur refus d'un « *élargissement illimité* » de l'Union³³. Ainsi se refait (provisoirement ?) sur le dos des Turcs l'axe entre deux pays naguère souvent en compétition politique et économique à Ankara.

Sur cette présidence française de l'Union, dont il se dit volontiers qu'elle fut un succès, la question turque jette incontestablement une ombre.

L'ami américain décomplexé

Mais le principal défi va venir des États-Unis. Rien de nouveau dans la position américaine sur une Europe incluant la Turquie. Mais ce pays occupe une place marquante dans la nouvelle diplomatie américaine, mise en œuvre avec brio par Barack Obama. Istanbul est l'un des lieux du nouveau message adressé au monde. Avant de s'y rendre, Obama déclare le 5 avril lors du sommet de l'OTAN, à Strasbourg même, sur le sol français, et en campagne électorale, combien l'adhésion turque serait chose positive et importante, introduisant ainsi une note de discorde dans une relation franco-américaine présentée comme largement consensuelle. La Turquie devient « la » divergence officiellement admise entre les deux présidents, et ces positions seront rappelées en marge des commémorations du débarquement en juin. Le nouveau secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, au choix duquel la Turquie s'était opposée, vient en septembre à Ankara, comme à Canossa, dire toute l'estime qu'il porte à ce beau et grand pays, et lui demander une aide supplémentaire dans le conflit afghan.

Des Turcs obstinés

Ces soutiens ne sont pas peu, et confortent la Turquie dans sa volonté, fondée en droit, de refuser tout compromis. Le jeune ministre turc des Affaires européennes, Egemen Bagis, s'en va répétant que « *la Turquie sera membre de l'UE à part entière ou pas du tout* »³⁴, ajoutant que son pays ne demande pas l'aumône, mais qu'il pourrait être « *la solution à 80 % des défis qui se posent à l'Union* »³⁵. La relation avec la France ne peut que se tendre ou se dégrader, d'autant plus qu'on se contente en face de parler uniquement de ce fameux « partenariat privilégié », dont on ne voit pas ce qu'il comporterait de plus, au-delà des mots, que ce dont bénéficie déjà la Turquie. Et les mots peuvent être blessants. S'engageant le 5 mai à Nîmes dans la campagne européenne, le président de la République franchit une étape en évoquant un espace économique et de sécurité commun entre l'Union, la Turquie... et la Russie. Il suffit de se rappeler les siècles de conflictualité entre ces deux grands pays, la rigueur du dossier juridique et diplomatique turc, et la distanciation

russe (pour dire le moins), pour comprendre à quel point cette proposition est en fait une régression, qui ne peut être que mal reçue. Au moment où s'ouvre en France la Saison turque, les relations officielles entre les deux pays sont au plus bas.

Conclusion

La profonde division des gouvernements européens sur l'adhésion turque et l'immobilisme des positions ne peuvent que creuser chaque jour davantage le fossé entre les opinions. C'est ce que la Commission indépendante sur la Turquie, présidée par l'ancien président finlandais et Prix Nobel Martti Ahtisaari, désigne comme un cercle vicieux dans son second rapport, rendu public en septembre 2009³⁶. Une chose est sûre, il ne saurait y avoir sur ce point de *statu quo* tranquille. Aux raisons politiques et juridiques de recevoir la Turquie au sein de l'Union, il faut désormais ajouter une argumentation supplémentaire, celle des dégâts prévisibles que ce refus va occasionner aux uns et aux autres.

Notes

¹ *Le Figaro*, 20 janvier 2003.

² Jacques Attali (*Verbatim II*, p.386) rapporte cette étrange déclaration de Chirac, alors Premier ministre, à son homologue portugais Cavaco Silva le 30 janvier 1987 : « *Les Turcs immigrés en France sont de gros travailleurs. Là où un Français gagne 5000 francs, ils en gagnent 15 000. Ils valent beaucoup mieux que les Grecs. D'ailleurs ce socialo et démagogue de Papandreou n'apprécie pas ma politique de rapprochement avec les Turcs. Mais de là à les faire entrer dans la Communauté, c'est une autre affaire, cela prendra du temps* ».

³ *Le Monde* publie le 8 mars 1986 un article intitulé : « Une communauté courtisée, les revendications arméniennes font l'unanimité des grands partis politiques ».

⁴ Arnaud Leparmentier et Laurent Zecchini, « Pour ou contre l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne », *Le Monde*, 9 novembre 2002.

⁵ Pour reprendre le titre du livre publié en février 2004 chez Syrtes, *La Turquie dans l'Europe, un cheval de Troie islamiste ?*, par Alexandre del Valle, figure marquante de la nouvelle islamophobie.

⁶ Michel Grésillon s'applique à démonter l'argumentaire géographique anti-adhésion dans une tribune intitulée « Invisibles Frontières », *Libération*, 16 décembre 2002.

- ⁷ Voir par exemple les papiers de l'euro-député Jean-Louis Bourlanges.
- ⁸ *Le Monde*, 4 février 2004.
- ⁹ *Le Monde*, 14 janvier 2005.
- ¹⁰ Antoine Guiral, « Nicolas Sarkozy célèbre son Europe », *Libération*, 6 mai 2009.
- ¹¹ Clément Guillou, « L'UMP dira toujours non à la Turquie dans l'UE, affirme Bertrand », *Lepoint.fr*, 25 mai 2009.
- ¹² Serge Moati, *Ripostes*, « Spéciales européennes n°2 », *France 5*, 30 mai 2009.
- ¹³ Par exemple Roger Karoutchi, alors secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, dans un communiqué du 2 juin, « Qui faut-il croire ? »
- ¹⁴ Ainsi le philosophe médiatique Michel Onfray demande-t-il le boycott de la Turquie, alors qu'Ara Toranian se prononce « *pour un non de gauche* » à l'entrée de la Turquie dans l'Europe le 25 mai 2009.
- ¹⁵ Serge Moati, émission citée.
- ¹⁶ AFP, 28 mai 2009, « Daniel Cohn-Bendit (Europe écologie) vante "le rêve du Bosphore" ».
- ¹⁷ Sans oublier de mentionner le soutien aux Palestiniens.
- ¹⁸ AFP du 18 mai 2009.
- ¹⁹ Voir par exemple son débat avec Alain Juppé dans *Le Figaro* du 3 juin 2009.
- ²⁰ « *Oui, nous avons besoin de la Turquie en Europe !* », tribune co-signée par Pierre Weill, parue dans *Le Monde* du 2 juin 2009.
- ²¹ « Dimanche soir politique », France Inter et I-Télé, 5 avril 2009.
- ²² Arlette Chabot, *À vous de juger*, « L'adhésion de la Turquie », France 2, 4 mai 2009.
- ²³ Serge Moati, émission citée.
- ²⁴ « Un entretien avec Hubert Védrine », publié dans *Le Monde* du 31 mai 2009, consultable sur le site http://www.hubertvedrine.net/index.php?id_article=410.
- ²⁵ Bernard Guetta, chronique dans *Libération* du 20 mai 2009.
- ²⁶ Nedim Gursel, « Les désarrois "turquesques" de Sarkozy », *Libération*, 19 mai 2009, consultable sur le site <http://www.liberation.fr/monde/0101568108-les-desarrois-turquesques-de-sarkozy?xtor=EPR-450206>.
- ²⁷ « Suppression du turc sur RFI : Erreur stratégique ou choix politique », *Zaman France*, 17 décembre 2009.
- ²⁸ À l'occasion de sa nomination au gouvernement, *Libération* rappelle cette déclaration de Pierre Lellouche au *Parisien* datant du 24 septembre 2004 : « *Nous serions fous de lui dire non. Ce serait une erreur stratégique majeure. L'objectif de l'Union n'est pas de fabriquer un club chrétien, ni un club de riches, mais de réunifier l'Europe dans la paix et la prospérité* », in « Un pro-Turquie à l'Europe », *Libération*, p. 6, 24 juin 2009.

²⁹ « Dupont-Aignan demande la position de l'exécutif sur la Turquie », *Lepoint.fr*, 24 juin 2009.

³⁰ « Discours de M. Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion du lancement de la saison de la Turquie en France », consultable sur le site <http://www.culture.gouv.fr/mcc/Espace-Presses/Discours/Discours-de-M.-Frederic-Mitterrand-ministre-de-la-Culture-et-de-la-Communication-prononce-a-l-occasion-du-cercle-de-la-Revue-des-deux-Mondes> .

³¹ Carl Bildt, « L'UE a besoin de la Turquie pour peser dans le monde », *Le Figaro*, 25 mai 2009.

³² David Milliband, « Après le G20, comment relancer l'Europe ? », *Le Monde*, 15 juillet 2009.

³³ « Sarkozy et Merkel plaident pour une "Europe forte" », *Le Figaro*, 1 juin 2009.

³⁴ Par exemple dans l'entretien donné au *Monde* le 13 juin 2009.

³⁵ Entretien à *Libération* du 27 avril.

³⁶ Commission Indépendante sur la Turquie, *La Turquie en Europe : briser le cercle vicieux*, septembre 2009, consultable sur le site http://www.independentcommissiononturkey.org/pdfs/2009_french.pdf. Le rapport a été présenté à Paris lors d'une conférence publique à l'Ifri.